

AMÉNAGEMENT DE LA BASE DE LOISIRS DE CHABOTTES ET DU PLAN D'EAU DU CHAMPSAUR

Société

Publié le 07 Avril 2022

Au mois de juin 2021, la Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar et la commune de Chabottes ont lancé une mission de programmation afin de mener une réflexion globale sur la requalification et la valorisation de la base de loisirs de Chabottes et du plan d'eau du Champsaur. Il s'agit pour les élus d'engager une étude qui aboutira à un programme d'aménagement et un plan d'actions précis pour chacun de ces sites.



Les aménagements actuels doivent être modernisés

L'objectif, pour les 2 sites, est d'offrir des équipements et des prestations de qualité dans le but de répondre aux attentes de la clientèle. La base de loisirs de Chabottes date de plus de 40 ans. « Pour être plus attractif il faut penser enfants et familles, mettre de nouveaux équipements et installer un plateau traversant pour relier les 2 espaces séparés par la route, mini-golf et aires de jeux d'un côté et aires de foot et de pique-nique de l'autre » explique le Président de la Communauté de Communes du Champsaur & Valgaudemar, Fabrice Borel, tout en précisant que ce projet est entièrement porté par la commune de Chabottes. Cette base de loisirs est gratuite mais sans plan d'eau car il en existe déjà un sur la base de loisirs d'Orcières et un à St Bonnet, le Plan d'eau du Champsaur. « Il ne s'agit pas de dupliquer partout ce qui existe mais bien de proposer une offre complémentaire » souligne Fabrice Borel.

Un état des lieux a été réalisé, cet été, pour chaque site, suivi par l'organisation d'ateliers de travail avec les élus, les socio-professionnels, des représentants d'associations et de stations de ski, etc... L'objectif était de partager le diagnostic établi et d'alimenter les premières pistes de travail sur les évolutions à consentir pour les deux sites. Ceci a permis au Comité de Pilotage d'aboutir à l'élaboration par le Cabinet d'études La Pitaya de 3 scénarii. A l'issue de ce travail, les élus ont retenu un scénario final pour le site de Chabottes et celui du plan d'eau. Les élus ont également donné la parole aux citoyens. Début février étaient organisées 2 réunions publiques, une pour chaque site, où chacun était invité à donner son avis.

Pour Chabottes il s'agit de réhabiliter les bâtiments existants et de créer : un préau pour permettre des jeux tel le basket malgré une météo incertaine, un mur d'escalade et peut-être d'autres aménagements car le projet n'est pas encore tout à fait défini, il devrait l'être d'ici la fin du printemps.

Le Plan d'eau du Champsaur : Les futurs aménagements s'inscrivent dans la continuité des aménagements récents telle la restauration il y a 3 ans des bâtiments d'accueil et de restauration. Pour cet été seront entièrement refaites les aires de pique-nique avec les zones de barbecue et une mise en valeur de 2 zones humides qui va créer 2 aires de contemplation avec des bancs et une aire de pêche autour du bac de pré-remplissage du plan d'eau. *« L'ambition est d'avoir des espaces mieux délimités pour les groupes, les familles, les jeux d'enfants, d'ados, les tout-petits, les parkings, afin d'augmenter notre fréquentation. C'est un lieu important de vie touristique pour la Vallée où se croise aussi bien touristes qu'habitants de la Vallée »* souligne le Président de la Com Com.

Le coût est estimé à 2,5 M€ pour l'ensemble du réaménagement du plan d'eau : nouvelles toilettes avec tables à langer, nouvelles aires de jeux, de pique-nique, un parking avec une barrière intelligente... Les soutiens financiers traditionnels ont été demandés par la collectivité qui attend les retours. Ces travaux pourraient débiter à l'automne 2022 pour s'achever au printemps 2023. *« On ne peut pas tout faire en même temps d'où le phasage, mais chaque année il y a de nouveaux équipements qualitatifs mis en place au Plan d'eau, telle la création d'un terrain de beach-hand-ball, afin aussi de ne pas faire quelque chose et puis plus rien durant 40 ans... »* poursuit Fabrice Borel.

Une voie douce a également été lancée, pour un coût global de 480 000 €, et soutenue par des aides financières de l'État, pour 45% via le Plan Avenir Montagnes, le Conseil Régional pour 25% et le Département pour 10%, reste à la charge de la Communauté de Communes 20%. Une première phase a permis de réaliser 3 km, de St Bonnet au plan d'eau dont elle fait le tour.

Une 2^{ème} phase permettra de joindre St Bonnet à St Maurice en Valgaudemar, un itinéraire cyclo-touristique d'une trentaine de kilomètres. Les travaux ont débuté début mars, les financements étant actés. Ils devraient s'achever en juin pour que la clientèle puisse en profiter dès cet été.

Une 3^{ème} et une 4^{ème} phases sont à l'étude. Ce tronçon, de 6 km, relierait St Jean-Saint-Nicolas à Orcières, sa réalisation est prévue pour 2023. Et enfin le dernier tronçon d'une dizaine de kilomètres, Saint-Jean-Saint-Nicolas/le Plan d'eau du Champsaur, devrait pouvoir être réalisé en 2024/2025. *« Mais ce tronçon sera certainement compliqué à mettre en place car il concerne de nombreux propriétaires et des zones humides »* spécifie Fabrice Borel.